

Quels sont les répertoires de l'action politique aujourd'hui?

1. Le vote et les formes conventionnelles de la participation

1.1 La désignation des représentants par le vote électoral

> Les Français sont régulièrement appelés aux urnes pour élire leurs représentants dans presque toutes les assemblées politiques. La France est ainsi la première démocratie en nombre d'élus. On dénombre environ 600.000 positions électives lorsque l'on additionne toutes les assemblées politiques que compte la France.

> Le vote permet aussi d'obtenir le souhait des citoyens par référendum. La question référendaire doit être posée de façon à ce qu'il n'y ait pas de confusion possible pour l'électeur. Il n'y a donc que deux réponses possibles: oui ou non.

1.2 Le caractère rituel du vote

> Le vote peut revêtir un caractère quasi rituel, puisqu'un ensemble de règles préside à cette cérémonie (date, codification, caractère collectif du vote : c'est un quasi rite de passage).

> Ce rituel donne finalement la qualité de citoyen, c'est donc aussi une forme d'intégration sociale rituelle. Le vote est aussi un outil de pacification des relations sociales : N. Elias montre ainsi que l'Etat parlementaire est d'abord la marque d'un processus de « civilisation de mœurs ».

> On peut alors dégager une définition de la participation conventionnelle : toute activité politique, tant individuelle que collective, qui se déroule dans un cadre légal, sans remise en cause de la légitimité du système politique.

1.3 Les formes de la participation conventionnelle centrée autour de l'élection

> L'élection permet plusieurs manifestations de la participation conventionnelle, que l'on peut identifier grâce aux individus qui les pratiquent : l'électeur, le sympathisant, le militant, l'auxiliaire politique professionnelle, l'élus.

> Ces individus ont des formes de participations spécifiques, plus ou moins engagées ou durables.

2. Les formes non conventionnelles de la participation collective

2.1 De nouveaux répertoires d'actions collectives

> On constate cependant une baisse des formes d'engagements conventionnels et une généralisation de l'abstention, sans doute reflet de la banalisation du rituel, et d'un refus de la professionnalisation de la politique (professionnalisation que M. Weber explique par le processus de rationalisation des activités humaines)

> De nouvelles formes, moins conventionnelles, apparaissent alors avec des actions tant individuelles (grève de la faim) que collectives (occupation de locaux).

> Ces actions politiques, manifestation concrète d'une opinion dans un espace public collectif, reposent sur des répertoires limités, des moyens d'agir en commun sur la base d'intérêts partagés, adaptés au but poursuivi. Les répertoires d'action sont notamment identifiés par Ch. Tilly, qui montre une évolution historique des répertoires, passant d'un modèle local/patronné à un modèle national/autonome.

2.2 Des modalités d'engagement qui diffèrent

> Les formes non conventionnelles et les répertoires d'action s'expliquent aussi par de nouvelles formes d'engagement politique, qui font la part belle au comportement stratégique et à l'individualisme. La rationalité de l'acteur explique ainsi les stratégies de passagers clandestins, que l'on retrouve dans le paradoxe de l'action collective identifiée par M. Olson.

> Face à la fin du « militantisme total », se développe un « engagement distancié », à la carte, selon les thématiques et les moments. L'action politique est alors plus éphémère et rassemble moins de personnes.

> En parallèle, les nouvelles modalités d'action bénéficient des nouveaux moyens de communication et de diffusion (internet, réseaux sociaux, etc.) On peut illustrer cela par les « mouvements sociaux » (cf. chapitre précédent), et bien sûr par l'originalité initiale des « gilets jaunes » de 2018-2019.

Notion du programme : répertoire d'actions politiques